

1. Identification

Identificateur de produit	POULVAC® MATERNAVAC 4®
Autres moyens d'identification	
Synonymes	Poulvac Maternavac 4 * Bursal Disease – Newcastle Disease – Bronchitis – Reovirus Vaccine, Standard & Variant, Massachusetts Type, Killed Virus
Usage recommandé	Vaccin vétérinaire
Restrictions d'utilisation	Non destiné à l'usage humain
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Nom de la compagnie (É-U)	Zoetis Inc.
	10 Sylvan Way Parsippany, New Jersey 07054 (USA)
Centre antipoison et de toxicomanie Rocky Mountain	1-866-531-8896
Département de soutien aux produits / soutien technique	1-800-366-5288
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300 CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887
Nom de la compagnie (CA)	Zoetis Canada Inc.
	16740 Trans-Canada Highway Kirkland, Quebec, H9H 4M7
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887
Adresse courriel	soutienauxproduits@zoetis.com
Département de soutien aux produits	1-800-461-0917
	Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx
Fournisseur	Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.
Dangers pour la santé	Non classé.
Dangers environnementaux	Non classé.
Éléments d'étiquetage	
Symbole de danger	Aucune.
Mention d'avertissement	Aucune.
Mention de danger	Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.
Conseil de prudence	
Prévention	Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Intervention	Se laver les mains après utilisation.
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Dans le cas d'une injection accidentelle, une réaction allergique peut survenir. Ce produit est une suspension avec adjonction d'huile. Les produits contenant des adjuvants à l'huile peuvent provoquer des spasmes vasculaires suite à injections accidentelles.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Bursal Disease Virus		Non assigné	*
Newcastle disease virus, Kimber strain		Non attribué	*
Infectious bronchitis virus		Non disponible	*
Reovirus		Non attribué	*
Gentamicine		1403-66-3	##
Amphotéricine B		1397-89-3	##
Formaldéhyde		50-00-0	##
Adjuvant		Mélange	

Remarques sur la composition

% = v/v

Traces

* Ingrédients non dangereux

La composition exacte en pourcentage de ce mélange n'a pas été communiquée au titre de secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau

En cas de contact cutané, laver immédiatement la peau avec une grande quantité d'eau et de savon. En cas d'auto-injection ou de piqûre d'aiguille accidentelle, laver le site de la blessure sous de l'eau courante propre. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Rincer soigneusement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Faire vomir seulement sur les directives du personnel médical. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Dans le cas d'une injection accidentelle, une réaction allergique peut survenir. Les signes et symptômes peuvent inclure rash, prurit, rougeur et enflure. Les réactions respiratoires peuvent prendre la forme de : rhinite, éternuements, grattements de gorge, oedème de la muqueuse buccale ou du larynx, toux, manque de souffle, respiration sifflante et douleurs thoraciques; Des réactions de type asthmatique subviennent en cas d'exposition aggravée chez des patients sensibles. Ce produit est une suspension avec adjonction d'huile. Les produits contenant des adjuvants à l'huile peuvent provoquer des spasmes vasculaires suite à injections accidentelles.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. En cas d'exposition parentérale à un vaccin avec adjuvant d'huile, il faut promptement examiner le patient pour détecter les éventuels vasospasmes ou syndromes de loge.

Informations générales

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO₂).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage Éliminer toutes les sources d'ignition. S'assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuel Éviter le rejet dans l'environnement.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter les injections accidentelles. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Entreposer selon les indications mentionnées sur l'emballage du produit. @ 4 - 7C / 39.2 - 44.6F. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Formaldehyde (CAS 50-00-0)	STEL	0.3 ppm
	TWA	0.1 ppm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Formaldehyde (CAS 50-00-0)	Plafond	1.3 mg/m3
		1 ppm
	TWA	0.9 mg/m3 0.75 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Formaldehyde (CAS 50-00-0)	Plafond	1 ppm
	TWA	0.3 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Formaldehyde (CAS 50-00-0)	STEL	0.3 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
	TWA	0.1 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Formaldehyde (CAS 50-00-0)	Plafond	1.5 ppm
	STEL	1 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants	Type	Valeur
Formaldehyde (CAS 50-00-0)	Plafond	3 mg/m ³
		2 ppm

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)

Composants	Type	Valeur
Formaldehyde (CAS 50-00-0)	Plafond	0.3 ppm

Valeurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Analyse des risques par niveaux de contrôle	Gentamicine: Zoetis BDP2 (limiter l'exposition à l'étendue 100ug/m ³ à < 1000ug/m ³)
Contrôles d'ingénierie appropriés	Ventilation générale normalement adéquate.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.
Protection de la peau	
Protection des mains	Porter des gants de protection.
Autre	Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser des vêtements de protection (uniformes, blouses de laboratoire, combinaisons jetables, etc.) dans les zones de production et de laboratoire.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Dangers thermiques	Sans objet.
Considérations d'hygiène générale	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Émulsion.
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Laiteux. Blanc.
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau Non disponible.

Température d'auto-inflammation Non disponible.

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Autres informations

Propriétés explosives Non explosif.

Propriétés comburantes Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Contact avec des matériaux incompatibles. Rayonnement solaire. Chaleur excessive. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter la congélation

Matériaux incompatibles Agents comburants forts.

Produits de décomposition dangereux Des émanations et gaz irritants et/ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce produit ne devrait pas présenter un danger par inhalation.

Contact avec la peau Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.
Formaldéhyde
Espèces: Lapin
Gravité: Moderate to Severe

Contact avec les yeux Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Gentamicine
Espèces: Lapin
Gravité: Aucun effet irritant

Formaldéhyde
Espèces: Lapin
Gravité: Extrême

Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion. Toutefois, il est peu probable que l'ingestion soit une voie d'exposition professionnelle principale.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Dans le cas d'une injection accidentelle, une réaction allergique peut survenir. Les signes et symptômes peuvent inclure éruption cutanée, prurit, rougeur et enflure. Les réactions respiratoires peuvent prendre la forme de : rhinite, éternuements, grattements de gorge, oedème de la muqueuse buccale ou du larynx, toux, manque de souffle, respiration sifflante et douleurs thoraciques; Des réactions de type asthmatique surviennent en cas d'exposition aggravée chez des patients sensibles. Ce produit est une suspension avec adjonction d'huile. Les produits contenant des adjuvants à l'huile peuvent provoquer des spasmes vasculaires suite à injections accidentelles.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

On s'attend à ce qu'il constitue un faible risque lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Amphotéricine B (CAS 1397-89-3)		
<u>Aiguë</u>		
Intrapéritonéal		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
	Souris	27.7 mg/kg
Intraveineux		
DL50	Souris	1.2 mg/kg
Orale		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
<u>Subaiguë</u>		
Intraveineux		
DMENO	Chien	37 mg/kg/j., 30 Jours (Kidney) 16.5 mg/kg/j., 2 mois (Kidney)
<u>Subchronique</u>		
Orale		
DSENO	Chien	1.6 mg/kg/j., 13 semaines (Male reproductive system, Female reproductive system)
	Rat	2 mg/kg/j., 13 semaines (Male reproductive system, Female reproductive system)
Formaldéhyde (CAS 50-00-0)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	270 mg/kg
Inhalation		
CL50	Rat	0.48 mg/L, 4 heures
	Souris	0.414 mg/L, 4 heures
Orale		
DL50	Rat	100 mg/kg
<u>Chronique</u>		
Inhalation		
DMENO	Rat	15 ppm, 90 Jours Appareil respiratoire 6 ppm, 2 années Tumeurs
	Souris	15 ppm, 2 années Tumeurs
Gentamicine (CAS 1403-66-3)		
<u>Aiguë</u>		
Intramusculaire		
DL50	Rat	463 mg/kg
	Souris	167 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Orale		
DL50	Rat	6600 mg/kg
Sous-cutané		
DL50	Rat	710 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
Contact avec les yeux		
Gentamicine		Espèces: Lapin Gravité: Aucun effet irritant
Formaldéhyde		Espèces: Lapin Gravité: Extrême
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
ACGIH - Sensibilisation		
FORMALDEHYDE (CAS 50-00-0)		Sensibilisation cutanée Sensibilisation respiratoire
Canada - danger et LEMT pour le Manitoba : Sensibilisation cutanée		
Formaldéhyde (CAS 50-00-0)		Sensibilisation cutanée
Canada - danger et LEMT pour le Manitoba : Sensibilisation des voies respiratoires		
Formaldéhyde (CAS 50-00-0)		Sensibilisation respiratoire
Canada - données sur les dangers et LEMT pour la Saskatchewan : Sensibilisant		
Formaldéhyde (CAS 50-00-0)		Sensibilisateur.
Sensibilisation respiratoire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Dans le cas d'une injection accidentelle, une réaction allergique peut survenir.	
Sensibilisation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Dans le cas d'une injection accidentelle, une réaction allergique peut survenir.	
Sensibilisation cutanée		
Formaldéhyde		Espèces: Cobaye Gravité: positif
Mutagenicité sur les cellules germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
Mutagenicité		
Formaldéhyde		In Vitro Bacterial Mutagenicity (Ames) Résultat: positif Espèces: Bactéries
Amphotéricine B		In Vitro Chromosome Aberration Résultat: négatif Espèces: Cellules d'ovaire du hamster chinois (CHO)
Formaldéhyde		In Vitro Chromosome Aberration Résultat: positif Espèces: Rongeur
		In Vitro Sister Chromatid Exchange Résultat: positif Espèces: Rongeur
		In Vivo Chromosome Aberration Résultat: positif Espèces: Non spécifié
Amphotéricine B		In Vivo Micronucleus Résultat: négatif Espèces: Souris

Mutagénicité
Amphotéricine B

Mutagénicité bactérienne (Ames)
Résultat: négatif
Espèces: Salmonella , E. coli

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit cancérogène.

Carcinogènes selon l'ACGIH

Formaldéhyde (CAS 50-00-0)

A1 Confirmé être cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour l'Alberta : Catégorie de carcinogène

Formaldéhyde (CAS 50-00-0)

Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Formaldéhyde (CAS 50-00-0)

Confirmé être cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

Formaldéhyde (CAS 50-00-0)

Effet cancérogène suspecté chez les humains.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Formaldéhyde (CAS 50-00-0)

1 Cancérogène pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes

Formaldéhyde (CAS 50-00-0)

Carcinogène connu chez l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur le développement

Amphotéricine B

10 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du foetus, Not Teratogenic Fetotoxicity
Résultat: DSENO
Espèces: Lapin
Organe: Orale

Formaldéhyde

185 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du foetus, Not teratogenic Maternal toxicity
Espèces: Souris
Organe: Orale

40 ppm Développement de l'embryon/du foetus, Not Teratogenic Maternal Toxicity
Espèces: Rat
Organe: Inhalation

Amphotéricine B

7.5 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du foetus, Not teratogenic Fetotoxicity
Résultat: DSENO
Espèces: Rat
Organe: Orale

Gentamicine

75 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du foetus, Toxicité pour le développement
Résultat: DMENO
Espèces: Rat
Organe: Intramusculaire

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations

Les antigènes inclus dans ce produit sont non infectieux. Ils ont tous été préparés à partir de préparations de microorganismes morts ou inactivés.

12. Données écologiques

Écotoxicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis pour la classification dangereux pour le milieu aquatique. Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
Formaldéhyde (CAS 50-00-0)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnia magna (puce d'eau)	42 mg/L, 24 heures
		Puce d'eau (daphnia pulex)	4.3 - 7.8 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)	10 mg/l, 96 heures
		Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	118 ppm, 96 heures
Persistence et dégradation	Aucune donnée disponible pour ce produit.		
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible pour ce produit.		
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible pour ce produit.		
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).		

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleurs technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

TMD	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IATA	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IMDG	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC	Non déterminé(e).

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.
Loi réglementant certaines drogues et autres substances	Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Ontario. Substances toxiques. Loi sur la réduction des toxiques, 2009. Règlement 455/09 (1er juillet 2011)

Formaldéhyde (CAS 50-00-0)

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taiwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 12-Décembre-2019

Version n° 01

Avis de non-responsabilité Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.